AG Hatha yoga du vendredi 28/06/2024

**Rapport moral 2023-2024**

En 2019 nous avions plus de 160 inscrits pour retomber à une centaine en 2021 et à 84 cette année.Pour ne plus être en déficit, et **suite aux décisions prises par l’ancien bureau :**

* Les cotisations ont été augmentées (225 euros au lieu de 195 euros pour les habitants du secteur USY et pour les hors USY 255 euros au lieu de 225 euros)
* Les cotisations des ateliers ont été augmentées à 20 € par atelier.
* Les cours qui n’avaient pas un minimum de 8 élèves ont été fermés

Stéphanie a fermé ses 2 cours du mardi et vendredi de 19h45 à 21h. Elle a 21 élèves en tout sur 2 cours.

Françoise a fermé son cours du mercredi de 19h45 à 21h. Elle a 22 élèves en tout.

Nathalie a conservé ses 3 cours. Elle a 40 élèves.

Notre professeure, Stéphanie Tilmant a été en congé maternité du 29/11 jusqu’au 16/01 inclus. Les cours du mardi soir ont été assurés par Nathalie Villemain et pour celui du vendredi soir, les élèves se sont répartis sur d’autres cours.

A ce jour nous comptons 84 adhérents.

Les cours de découverte pendant les portes ouvertes n’ont pas porté leurs fruits. Cependant, les 3 professeures sont toujours d’accord pour proposer des cours d’essai à la rentrée.

Cette année le bureau a proposé 3 ateliers :

* Le samedi 25 novembre 2023, atelier huiles essentielles avec une naturopathe Ombeline Bordes. Il n’y a eu que 5 participantes et la section s’est retrouvée déficitaire suite au trop petit nombre de participants.
* Le samedi 23 mars 2024, atelier massage AMMA assis par Caroline Billebeau. Cet atelier n’a pas eu lieu car seuls 3 participants s’étaient inscrits et la section aurait été trop déficitaire par rapport au coût de l’animation.
* Le samedi 25 mai, atelier cours de yoga matinal et dessin méditatif avec Caroline Mairesse et Stéphanie Tilmant. Atelier très apprécié même s’il n’y a eu à nouveau que 5 participantes.

Compte tenu du peu d’engouement des adhérents pour les ateliers, nous n’en proposerons pas l’année prochaine. A la place, nous prévoyons d’organiser une matinée de yoga pour fêter la venue du printemps, de 9h à 12h30, avec intervention de nos 3 professeures. Nous vous tiendrons au courant du lieu, de la date exacte et des modalités ultérieurement.

Cette année, grâce à nos professeures Stéphanie et Nathalie, nous avons repris l’envoi des newsletters concernant le yoga et la tenue des différents ateliers.

Nous avons assisté au Codir du 13/12/2023 et à l’AG extraordinaire de l’USY du 27/01/24 lors desquels l’USY nous a appris avoir 25 000 € de subventions à distribuer entre toutes les sections. Pour obtenir des subventions, il fallait présenter un dossier avec les besoins de financement, le budget prévisionnel ainsi que le rapport comptable de l’année en cours.

Chaque professeure a envoyé ses désirs de formation, et nous avons proposé de nous aider à financer la location des salles puisque nous n’avons besoin ni d’achat, ni d’entretien de matériel.

La demande a été faite en mars et réitérée en juin, mais nous sommes toujours sans nouvelle, hélas.

Suite au bilan financier à nouveau positif, nous avons décidé de faire un geste envers les adhérents pour les remercier de leur fidélité en proposant une baisse tarifaire de 5% pour ceux qui se réinscriraient avant le 28 juin 2024.

Nous remercions les professeures pour leur investissement et pour le temps accordé lors de nos nombreuses réunions dans l’année.

Questions posées :

Pourquoi une telle baisse des effectifs ?

L’offre de cours de yoga n’a jamais été aussi forte, et dans tous les villes et villages environnants.

Qu’en est-il de la publicité pour promouvoir la section yoga de l’USY ? Pourquoi le compte instagram n’a-t-il pas été alimenté ? Qu’en est-il de Facebook ?

La photocopie et distribution de flyers n’a servi à rien et n’a apporté aucun nouvel adhérent.

Le compte instagram n’a pas été alimenté car trop peu de personnes étaient intéressées pour l’investissement que représente l’alimentation de ce type de compte.

Aucun membre du bureau n’a Facebook ni ne compte ouvrir un compte.

Les adhérents proposent de faire eux-mêmes la publicité de notre section en envoyant chacun l’affiche Hatha yoga, par leurs propres réseaux sociaux, à leurs contacts.

Qu’en est-il de la publicité par le biais de la mairie ?

Tam-tam n’existe plus et nous n’avons pas de retour de la mairie pour figurer sur illiwap, station de la Queue-lez-Yvelines. Des adhérentes demandent de faire insérer un encart dans le bulletin municipal. Mais désormais, il n’y a plus mention des activités sportives dans le bulletin municipal de septembre puisqu’un livret des associations est distribué fin août avec le bulletin municipal et il recense tous les loisirs du village. La page de la section hatha yoga a déjà été renseignée avec les modifications nécessaires pour 2024-2025, comme cela avait été fait l’année dernière.

D’autre part, la semaine du 23 au 28/09, le foyer de la Bonnette ne sera pas utilisable car il y aura la commémoration de la Red Ball Express.

Les adhérents demandent si les cours pourront être rattrapés la première semaine de juillet ?

La mairie ne fera pas payer cette semaine d’inoccupation des salles et le bureau se renseignera sur la possibilité de faire des cours début juillet, même si apparemment le foyer de la Bonnette est censé être fermé en juillet.

Concernant le bureau :

Nelly Cochet a fait part, le mercredi 26/06, de sa décision de quitter le bureau.

Les membres du bureau se représentant sont donc au nombre de 4.

Bernadette Fric se propose de rejoindre le bureau pour nous aider et nous la remercions chaleureusement et comptons bien profiter de toute son expérience.

Le rapport moral et le rapport financier (qui vous est présenté dans le document suivant) ont été approuvés à l’unanimité. Le rapport financier a été distribué, pour lecture, version papier, aux adhérents présents qui le souhaitaient.